



CONSEIL NATIONAL  
DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

## Communiqué

*Pour diffusion immédiate*

### **Le Conseil national des chômeurs et chômeuses dénonce les semblants de mesures pour le monde saisonnier**

**Montréal, le mardi 27 février 2018** - Depuis de nombreuses années, et de façon pressante depuis l'automne dernier, les travailleurs et les travailleuses de l'industrie saisonnière ont porté à l'attention du gouvernement fédéral la situation dramatique dans laquelle ils se retrouvent. En effet, des milliers et des milliers de familles québécoises et canadiennes vivent ce que les premiers ministres du Québec et de l'Ontario, déjà à la fin des années 1990, qualifiaient de « trou noir », c'est-à-dire se retrouver sans revenu après la fin de trop courtes prestations d'assurance-emploi alors que l'emploi n'a pas encore redémarré.

Rappelons à cet effet que les deux tiers des travailleurs saisonniers qui sont aux prises avec cette cruelle réalité du trou noir vivent dans l'Est du Canada : 36% au Québec, 28% dans les provinces Atlantiques.

Le gouvernement fédéral, ainsi que de nombreux ministres et députés, a été sensibilisé à la question. **Line Sirois**, d'Action-Chômage de la Côte-Nord et Présidente du CNC rappelle d'ailleurs que « de nombreuses manifestations ont été organisées partout dans l'Est du Québec et dans le Nord du Nouveau-Brunswick, que des rencontres ont eu lieu avec les représentants du gouvernement, comme aux bureaux du Ministre Duclos, les 12 et 13 janvier dernier, que des engagements ont été exprimés, que des solutions s'en venaient ».

Ces solutions, elles ne sont pas claires ! On semble pelleter dans la cour des provinces « des Ententes sur le développement du marché du travail fédérales-provinciales ». On soutient que « dans les mois à venir, le gouvernement collaborera avec des provinces clé afin de formuler conjointement des solutions locales... »

« Qu'est-ce que c'est ça ? » clame **Julie Brassard du Mouvement Action Chômage de Charlevoix**, qui se considère « trahie par ce charabia sans queue ni tête [...]. Ces gens ne faisaient que gagner du temps, et ils continuent à faire la même chose. C'est déshonorant pour des ministres et des députés qui s'étaient engagés envers leurs commettants. Le problème c'est maintenant qu'il se vit ! »

**Line Sirois**, présidente du CNC, ajoute : « Ce n'est pas tout de prétendre comprendre la réalité de l'emploi saisonnier, et celle de nos régions, encore faut-il débarquer avec de vraies solutions, concrètes, porteuses, pour notre monde et notre économie. »

Le porte-parole du CNC, **Pierre Céré**, pose la question suivante : « Après une embellie vécue en 2016 et 2017, avec des améliorations apportées au programme d'assurance-emploi, est-ce que ce gouvernement serait en train de retomber dans ses bonnes vieilles pantoufles, exprimant des mots et des promesses qui ne veulent plus rien dire et posant des non-gestes qui ont des conséquences graves pour les travailleurs et les travailleuses ? »

Le Conseil national des chômeurs et chômeuses va poursuivre son combat. Le monde du travail mérite mieux !

- 30 -

*Le Conseil national des chômeurs et chômeuses est un regroupement d'organismes régionaux qui viennent en aide aux personnes en chômage.  
Le CNC a été fondé en 2005.*

**Source :** **Line Sirois, Présidente**  
Conseil national des chômeurs et chômeuses  
418 989-4339

**Julie Brassard, Mouvement Action Chômage de Charlevoix**  
418-617-1531

**Pierre Céré, porte-parole**  
Conseil national des chômeurs et chômeuses  
514 606-4074